

Conseil municipal 4 juillet 2025 - 18h30

Étaient présents :

Madame La Maire, Josette POTHIER,

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux par ordre alphabétique : Christian BEURDELEY, Christian Fauchon (1er adjoint), Alain GABILLET (3e adjoint), Nelly JOUREAU, Olivia MONS (2e adjointe), Sophie MORETEAU, Boris SCHMITT.

Dominique VEYSSET donne son pouvoir à Alain GABILLET

Marie-Odile GUILLOT donne son pouvoir à Nelly JOUREAU

Secrétaire de séance : Olivia Mons

Le prochain conseil municipal est programmé le 12 septembre 2025 à 18h30.

PV de la dernière réunion du Conseil Municipal : validé à l'unanimité du conseil municipal.

Ordre du jour

1- Modifications budgétaires (achat voiture)

Pour l'achat de la voiture de service de l'employé communal, il avait été envisagé un budget inférieur au coût réel. Ainsi, il faut ajouter + 3000 € sur le compte 2159151, et retirer 3000 € des 12 000 € du compte 212150 (aménagement espace communal du parking). Un autocollant de chaque côté des portières avec le blason et « Commune de La Truchère » est prévu. Demande à EPSILONE.

La délibération est votée à l'unanimité du Conseil Municipal.

2- Rapport d'exploitation du SPANC

Le SPANC est un service public local chargé de conseiller, contrôler et valider les installations d'assainissement non collectif (ANC), telles que les fosses septiques, pour assurer leur conformité, leur bon fonctionnement et leur entretien, conformément à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. C'est une compétence de la com com Maconnais-Tournugeois.

Le rapport annuel a indiqué qu'il y avait 19 installations d'assainissement non collectif existantes à La Truchère. Un contrôle a été effectué lors d'une vente.

3- Campagne de recensement 2026

Le logiciel Omer a été installé à la mairie.

Il nous faut trouver :

un agent recenseur qui distribue un courrier avec un code pour accéder au recensement par internet, et une coordonnatrice communale qui fait la saisie informatique. Pour les personnes qui ne remplissent pas directement sur ordinateur, l'agent recenseur pourra apporter une aide cas par cas. Catherine Béliigné et Marie-Jo Goyet se sont proposées. Elles devront venir à la Mairie pour en discuter.

Formation des élus : 9 sept 14h – 16h en visioconférence (Josette POTHIER – Olivia MONS)

4-Comptes rendus de diverses réunions

AG de l'asso R3S : Josette POTHIER était présente. Association en difficulté mais qui apporte une aide importante pour les jeunes, les précaires, les malades...

Journée nationale des sapeurs- pompiers : Sophie MORETEAU était présente. Peu de monde à part les familles.

Info Plus => à propos du SDIS : les pompiers vérifient les vannes à incendie de manière visuelle (reconnaissance opérationnelle périodique) mais il faut un contrôle technique des bornes à incendie. A prévoir et à se renseigner pour trouver un organisme compétent

SYDESL : (éclairage, enterre les réseaux...) : *Situé au cœur de la Saône-et-Loire, le SYDESL,*

Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire, œuvre depuis 1947 avec énergie et dévouement pour répondre aux besoins énergétiques de nos 565 communes rurales et urbaines adhérentes.

Au fil des décennies, le SYDESL a évolué pour devenir le garant de la qualité, de l'équilibre et de la sécurité des réseaux électriques sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire. Notre rôle ne se limite pas à fournir de l'électricité, mais il s'étend également à la gestion des réseaux d'éclairage public, de gaz et de télécommunication.

Engagés en faveur de la transition énergétique, nous sommes résolument tournés vers l'avenir. En harmonie avec les enjeux climatiques, énergétiques et économiques, le SYDESL joue un rôle clé dans le renforcement des réseaux d'énergie. Notre politique d'aménagement repose sur une étroite collaboration avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire.

. Salon : Alain GABILLET et Josette POTHIER étaient présents. Divers stands sur l'agrivoltaïsme. La question d'une centrale hydraulique au niveau du barrage a été posée. Une étude avait été effectuée préalablement, elle n'est pas possible à La Truchère car il n'y a pas suffisamment de profondeur d'eau au barrage.

. Travaux :

- **En juillet**, des travaux vers le Moulin prévus de longue date vont avoir lieu pendant 15 jours, puis en septembre. Un arrêté sera demandé pour pouvoir interdire la circulation sur la Promenade du Barrage à partir du parking (sauf riverains).
- **En février 2026**, l'enfouissement des lignes électriques de la Rue Maison Blanche devrait avoir lieu.

EPAGE : *Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est un syndicat mixte constitué par des collectivités territoriales, chargé d'assurer la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et la gestion des cours d'eau non domaniaux sur un périmètre hydrographique cohérent.*

Christian FAUCHON est allé à la réunion dans le Jura. Beaucoup de travaux prévus en amont de Louhans pour que l'eau soit freinée (espalier qui avait été supprimé en même temps que les moulins...).

Idee : reconnecter la vieille Seille à la Seille : projet de longue haleine mais ce serait intéressant pour favoriser la zone humide, mais il faut désenvaser...

Projet agrivoltaïque des Sables (Lacrost /Préty...) : réunion d'information pilotée par Verso Energy. Projet intéressant.

5-Divers

Un concours de pêche pour des jeunes pêcheurs a eu lieu à La Truchère le 28 juin dernier avec 40 pêcheurs mais il faisait très chaud donc assez peu productif / La commune a offert une coupe au plus jeune participant. => article sur le site de La Truchère

Future secrétaire pour remplacer Nicole : 2 options :

- Appel au centre de gestion 71 pour voir si quelqu'un serait intéressé lors de la formation en septembre.
- Et voir la mairie d'Ozenay et Royer qui n'ont plus de secrétaire non plus.

Objectif : avoir une nouvelle secrétaire pour le prochain mandat, avec un temps de passation suffisant avec Nicole.

Travaux à la Cure : ils doivent débiter le 21/07 (nouvelle salle de douche) dans l'appartement de Jérôme GUILLOT

Vannage : Il semblerait que le 2e vannage ait été terminé par l'entreprise FAIVRE. Il faut vérifier si le mécanisme fonctionne bien. Pour action => Richard avec Alain GABILLET et Christian FAUCHON.

Poubelles biflux : au parking, vers les tables de pique-nique : des dépôts sauvages ont été faits, mais surtout parce que la contenance n'est pas suffisante. En revanche, il existe des containers Jaunes et Verre aux PAV (points d'apports volontaires) à la Maison aux oiseaux.

La Com Com demande s'il ne faudrait pas déplacer les PAV justement vers l'aire de pique-nique. La décision du CM est de ne déplacer pas les PAV au parking. On peut mettre une affichette vers la poubelle Biflux pour indiquer que les PAV ne sont pas loin.

La Com Com doit mettre un container pour les ordures ménagères avec un cadenas et une boîte à clé qui sera mise sur le ponton communal pour les plaisanciers.

En revanche, il faut que les poubelles biflux du parking soient vérifiées tous les jours et que les sacs déposés à côté soient mis directement dans la poubelle dans le container d'ordures ménagères de la Mairie.

Il est décidé que la semaine ce sera Richard qui s'en occuperait, et le weekend ainsi que pendant les vacances de Richard ce sera les membres du CM.

Dimanche 6 juillet : Alain GABILLET

Dimanche 13 juillet : Olivia MONS

Dimanche 20 juillet : Christian BEURDELEY

Dimanche 27 juillet : Josette POTHIER

Dimanche 3 août : Nelly JOUREAU

Dimanche 10 août : Boris SCHMITT

Dimanche 17 août : Sophie MORETEAU

18 août au 24/08 : Alain GABILLET

25 août au 31 août : Christian FAUCHON

1er au 7 sept. : Nelly JOUREAU et Christian BEURDELEY.

14/09 : Olivia MONS

21/09 : Sophie MORETEAU

Cérémonie 14 Juillet : rdv 10h45 pour mettre les tables dehors.

Passage du Tour de l'avenir (cyclisme) 26/08 : besoin de signaleurs - 15h > Christian FAUCHON et demander à Dominique VEYSSET (rappel : le 25 juillet, passage course annulé sur La Truchère et Préty).

Habillage planche de rive des fermes de la maison aux oiseaux : devis de l'entreprise Rossignol pour un montant de 552.00 € TTC à accepter.

Plantations : plantation au parking => Josette POTHIER demande à la Com Com pour ombrager les tables de pique-nique et prévoir également des plantations vers le futur terrain de pétanque.

Pour le verger conservatoire : dossier doit être regardé par Nelly JOUREAU et Olivia MONS

Distri'pain à Préty, c'est la petite boulangerie de Cuisery qui va alimenter ce distributeur. Elle a besoin des habitants de La Truchère pour démontrer qu'il y a un intérêt, voire un intérêt pour une petite épicerie, dépôt de pain, café par la suite?

Maison L'écluse : problématique d'adressage pour Jérémy JOSSERAND. La maison se trouve sur la commune de Sermoyer, la commune de LA TRUCHERE ne peut attribuer de nom de rue et de numérotage seulement sur son territoire.

Elections 2026, nouveautés : liste entière, obligatoirement paritaire, sans biffage, sans panachage, de 9 à 13 conseillers. Seuls 11 seront intégrés au CM, et en cas de démission, déménagement, décès, le 12e, voire le 13e pourra rentrer au Conseil.